

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°5 DES 31 MARS ET 1^{ER} AVRIL 2017 (Rungis – Val de Marne)

SAISON 2016/2017

Présents :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance
Véronique FRELAT, Patricia MAZZOLA, Virginie MOINEAU

Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Jean-Paul ALORO, Alain ARIA, Albert CHARPENTIER, Laurent DANIEL, Frédéric DUBOIS, Richard GOUX, Michel GUEVENOUX, Jean-Louis LARZUL, Claude ROCHE

Assistent :

Eric TANGUY, Président de la FFVB
Alain DE FABRY, Vice-Président de la FFVB

Les membres du Conseil de Surveillance, se sont réunis à Rungis (94).

La réunion est ouverte à 18h00.

La Présidente remercie les personnes présentes et salue particulièrement la présence du Président de la Fédération Eric TANGUY et du Vice-Président Alain de FABRY.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du PV du 4 Février 2017
 - Examens des PV du Conseil d'Administration et des différentes commissions
- Nomination des membres de la Commission Electorale
- Informations de la Présidente
- Informations du représentant de l'exécutif, et retours sur CA et Bureau Exécutif
- Désignation des membres du CS intégrant les diverses commissions
- Rapport des membres du Conseil sur leurs activités :
 - Financier
 - Social
 - Projet fédéral et DTN
 - Rapports en cours (notes de frais, arbitrage ...)
- Points divers

APPROBATION DU PV DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 4 FEVRIER 2017

Après quelques corrections ce PV est adopté à l'unanimité.

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTORALE

Dix candidatures sont parvenues à la FFVB :

- Serge CORVISIER
- Elisabeth ROSSI
- René CORNIC
- Jacques HUBY
- Edith CHABUEL
- Sylviane TROLARD
- Claude DENGREVILLE
- Pierre SUZZARINI
- Thierry BARDAUD
- Georges GUILLET

Conformément aux Statuts de la FFVB, le Conseil de Surveillance procède à bulletins secrets, aux nominations des membres de la Commission Electorale.

Les cinq candidats ayant obtenus le plus de voix sont :

- Edith CHABUEL
- Pierre SUZZARINI
- Thierry BARDAUD
- Jacques HUBY
- Sylvie TROLARD

Ces cinq personnes sont donc nommées membres de la Commission Electorale et sont invitées à se réunir très rapidement afin de procéder à l'élection de leur Président.

NOMINATION DES MEMBRES DU CS INTEGRANT LES DIVERSES COMMISSIONS

Conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur, le Conseil de surveillance désigne les conseillers intégrés aux commissions en tant que membre du CS.

A ce titre il est rappelé qu'ils participent à ladite commission au même titre que les autres membres, mais qu'ils ne peuvent avoir de voix délibérative.

Une exception concerne Monsieur Richard GOUX qui, en tant que MEDECIN est Président de la Commission Centrale Médicale.

Une discussion s'engage sur la présence de membres du Conseil de Surveillance dans chaque commission et les problèmes que cela peut poser notamment sur le fait de ne pas avoir de voix délibérative.

Les conflits d'intérêts pourraient aussi être source de difficultés.

Après échanges il a été convenu de désigner les membres suivants mais la question sera de nouveau débattue lors du prochain Conseil de Surveillance.

Commission Fédérale des Projets et Services aux Clubs (CFPSC) : Virginie MOINEAU
 Commission Centrale SPORTIVE (VOLLEY & BEACH) (CCS) : Frédéric DUBOIS
 Commission Centrale SPORTIVE ARBITRAGE (CCA) : Michel GUEVENOUX
 Commission Centrale EDUCATEUR & EMPLOI (CCEE) : Laurent DANIEL
 Commission Centrale STATUTS & REGLEMENTS (CCSR) : Claude ROCHE
 Commission Centrale FINANCIERE (CCF) : Philippe VENDRAMINI
 Commission des territoires : Véronique FRELAT

Commission FEDERALE D'APPEL (CFA) : Jean-Louis LARZUL
 Commission Centrale de DISCIPLINE (CCD) : Alain ARIA
 Commission ANTIDOPAGE Fédérale (CAF) : Patricia MAZZOLA
 Commission Fédérale d'Appel Antidopage(CFAA) : Jean-Paul ALORO
 Conseil Supérieur DNACG - seconde instance (CSDNACG) : Aline GEMISE-FAREAU

INFORMATIONS DE L'EXECUTIF

Le Président informe le Conseil de Surveillance sur les sujets suivants :

- Les procédures de conciliation en cours : procédures qui ont mobilisées très lourdement les équipes fédérales ces derniers mois. Les plaignants ont été déboutés
- Point sur la procédure de recrutement du DTN
- Présentation des prochaines organisations dont le projet de Championnat d'Europe 2019 qui pourrait se dérouler pour partie en France, les frais étant partagés avec les autres pays organisateurs (Slovénie/Pays-Bas/Belgique). Il souhaite également que la manifestation LIGUE MONDIALE qui se déroulera à PAU soit l'occasion « d'une fête du VOLLEY-BALL », plusieurs réunions étant simultanément prévues
- Engagement de l'Equipe de France Féminine en LIGUE EUROPEENNE et possibilité, en raison de désistement, d'intégrer dès 2017 le GRAND PRIX
- Point sur les discussions avec le Ministère sur la CONVENTION d'OBJECTIFS qui ont été retardées en raison des conciliations en cours. Point également sur les Aides à Projet qui bénéficient de subventions particulières (Handisport/Sport Féminin/Journée Olympique/Haut-Niveau). Mise en place par le Ministère d'une évaluation sur l'application de la Convention d'Objectifs par les fédérations, audit et contrôle qui sera fait par un cabinet privé (5 jours sur place)
- Préparation des élections au CNOSF

Alain de FABRY, Vice-Président informe le CS sur l'avancement des fusions de ligues, certaines posant encore problèmes. Il précise que les ligues « absorbées » n'auront plus de délégation sportive à compter du 31 Juillet.

La dissolution intervenant obligatoirement au plus tard au 31 Décembre.

- Informations sur la loi sur le sport et la transparence, loi qui imposera aux présidents de fédération (et de ligue pro) de déclarer leurs revenus à la haute autorité pour la transparence.

RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LEURS ACTIVITES

SUIVI SOCIAL :

Le tableau de bord mensuel arrêté au 28 Février 2017 est communiqué en séance et n'appelle pas de commentaires particuliers.

FINANCIER :

Richard GOUX rend compte de sa rencontre avec le Trésorier Général de la FFVB, Christian ALBE.

Les comptes 2016 ne sont pas encore totalement finalisés mais comme cela avait été indiqué ils seront proches de l'équilibre (interrogation encore sur l'impact sur le litige BEIN/FIVB).

Il remet en séance les documents suivants :

- Indicateurs FFVB, arrêtés au 28 Février 2017
- Prévisionnel et suivi budget DTN 2016
- Balance des soldes Ligues
- Suivi budget DTN 2016

Virginie MOINEAU et Richard GOUX présentent les tableaux de suivi des organisations.

Ils constatent une nette amélioration dans les résultats (notamment en termes de billetterie) même si certaines organisations sont très déficitaires mais présentent pour nos Equipes de France un réel intérêt. Il est précisé que les budgets liés à la sécurité auront un fort impact pour les prochaines manifestations.

Richard GOUX communique également les tableaux et le suivi du budget DTN 2016, budget qui est maintenant correctement suivi.

PROJET FEDERAL, DEVELOPPEMENT, PROJET ZENITH

Patricia MAZZOLA évoque le suivi qu'elle fait sur ce secteur et les problèmes rencontrés à ce jour.

En effet, la formalisation du projet fédéral est retardée, d'une part par le travail effectué pour répondre aux demandes de conciliation, mais également par l'absence de DTN. De plus la Convention d'Objectifs qui intègre un certain nombre de points est toujours en discussion.

Après l'exposé et la communication des suivis habituels un très large échange a lieu sur ces sujets.

Le CS procédera à la vérification des dépenses sur les sommes qui avaient été budgétées.

Il est convenu que Laurent DANIEL suivra ce dossier avec Patricia MAZZOLA en complétant l'analyse quantitative par une approche qualitative.

Alain ARIA présente l'analyse qu'il a déjà exposée au dernier CA de la Fédération sur l'évolution du nombre de licenciés des clubs participant à un bassin de pratique.

Des réflexions sont menées sur les conséquences sur l'emploi, sur les problèmes de mutualisation, qui étaient la motivation première de la création des bassins de pratique.

Une analyse complémentaire devra être faite sur l'évolution par catégorie.

Le CS souhaite aussi connaître l'impact sur les clubs environnants, mais qui ne font pas partie du bassin de pratique.

DOSSIER ARBITRAGE

Michel GUEVENOUX et Jean-Paul ALORO font état des premières réflexions qu'ils ont menées et des informations qu'ils ont recueillies auprès des services de la Fédération.

Les coûts liés à l'arbitrage ont connu une très forte progression en 2016 liés en partie à la disparité entre ligues mais aussi à la désignation de superviseurs. Des disparités sont aussi constatées sur les frais de déplacement. La commission d'arbitrage a bien conscience du problème et recherche des économies.

Une étude devra également être entreprise sur le secteur Beach Volley.

DOSSIER NOTES DE FRAIS

Ce dossier est suivi par Albert CHARPENTIER et Aline GEMISE-FARREAU.

L'analyse a été faite sur l'augmentation significative déjà évoquée lors des précédents conseils. Augmentation en quantité et en montant : 214 K€ en 2015 pour 834 remboursements.

434 K€ en 2016 pour 1056 remboursements.

Des explications sont apportées en séance sur ce poste qui comprend en fait les dépenses de l'Equipe de France Féminine. Ces dépenses doivent être sorties de ce compte (ou du moins être individualisées) car elles ne correspondent pas à des notes de frais. Il en est de même du secteur Beach Volley.

L'augmentation constatée provient aussi de remboursements effectués sur des transports. La prise de billets directement par les intéressés revenant beaucoup moins cher que la facturation réclamée par l'agence de transport travaillant avec la Fédération.

Une discussion s'engage sur la négociation qu'il y a lieu d'entreprendre avec cette agence ou de toutes solutions qui permettraient de substantielles économies.

Pour ne pas fausser ce poste comptable, certaines dépenses de matériel pourraient aussi être évitées.

Sur un plan formel le CS a pu constater le sérieux des contrôles effectués par les équipes comptables et la présence de toutes les pièces justificatives.

Cependant il s'interroge aussi sur la possibilité de regrouper certaines notes de faibles montants sur une période plus large (cas des tickets de métro) qui entraînent une lourde charge en comptabilité.

Il propose également la mise à l'étude de feuilles de frais électroniques.

Une étude est également en cours sur les justificatifs CB, si dans l'ensemble il n'y a pas de souci, certains utilisateurs devront faire preuve de beaucoup plus « de rigueur administrative ».

En conclusion, le Président remercie le CS pour le travail effectué et pour les pistes de réflexions qui sont proposées.

Le Président rappelle le travail très intense effectué par les services et collaborateurs de la Fédération. Il souhaite que les vérifications et contrôles effectués par le CS soient planifiés avec les responsables de secteur pour perturber à minima le fonctionnement des services.

Le CS prend acte de cette remarque mais s'en étonne car les demandes sont faites à l'avance et les contrôles sur place n'interviennent que les veilles de Conseil de Surveillance dont les dates sont connues aussi à l'avance.

PROCHAINE REUNION CS

La prochaine réunion du Conseil de Surveillance aura lieu à PAU lors de la Ligue Mondiale les vendredi 9 et samedi 10 Juin 2017.

Fin de la séance le 31 Mars 00h30. Reprise le samedi 1^{er} Avril à 9h00.

Fin de réunion le 1^{er} Avril à 12h15.

La Présidente du CS
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire de séance
Philippe VENDRAMINI